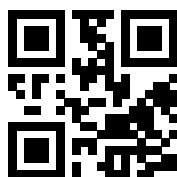


LES DELICES DE LUCIE/AMOUR ET CROISSANTS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 février 2025 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier JEANJEAN, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à 84200 CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 6 février 2025, enregistré au SPFE d'AVIGNON, le 13 février 2025, Dossier 2025 références 2025 00007366 références 8404P01 2025N 00272 enregistrement 3210,00€, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LES DELICES DE LUCIE**, SAS au capital de 1 000€ dont le siège est à CARPENTRAS (84200) 1295 avenue Dwight Eisenhower, RCS AVIGNON 852 972 074.

A : La Société dénommée **AMOUR ET CROISSANTS**, SARL au capital de 5 000€ dont le siège est à CARPENTRAS (84200) 1295 avenue Dwight Eisenhower, RCS AVIGNON 938 768 769.

Désignation du fonds : fonds de commerce et artisanal de Boulangerie Pâtisserie Confiserie Chocolatier Glacier Traiteur sis à CARPENTRAS (84200), 1295, Rue Dwight Eisenhower Route de Pernes, lui





Ecrit par Echo du Mardi le 19 février 2025

appartenant, connu sous le nom commercial Les Délices de Lucie.

L'entrée en jouissance a été fixée le 6 février 2025.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 130 000,00 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 38 655,00 euros

- au matériel pour 91 345,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour insertion

Le notaire.